

NEBULOUS TURBO

Insecticide concentré au pyrèthre à utiliser en pulvérisation, nébulisation ou thermonebulisation.

NÉBULOUS TURBO est une solution professionnelle Ecocert* et utilisable en agriculture biologique conformément à la réglementation européenne en vigueur pour la gestion des insectes volants et rampants.

Utilisation

NÉBULOUS TURBO agit aussi bien contre les insectes volants que rampants. À utiliser avec un nébulisateur pour un traitement plus rapide et plus homogène des volumes importants. Il est constitué de pyrèthre et de synergisant* d'origine végétale.

Le NÉBULOUS TURBO est une solution sans PBO, applicable après dilution dans l'eau pour la gestion des insectes en hygiène publique (**Habitation, industrie agro-alimentaire et sensible, dans les locaux de stockages POA POV**). Il peut également s'utiliser en traitement de volume à l'aide de générateurs à froid de type "nébulisateur" ou à chaud de type thermonebulisateur.

NEBULOUS TURBO® est aussi applicable sur les surfaces des silos vides pour traiter **les insectes des denrées stockées** (Rhizopertha dominica, Tribolium castaneum)

**Ecocert est un organisme de certification qui garantit qu'un produit respecte des critères stricts de naturalité, d'écologie et de développement durable.*

**Un synergisant naturel est une substance d'origine végétale qui, sans être insecticide elle-même, renforce l'efficacité de l'insecticide en augmentant son action sur les insectes ciblés.*

Méthodes d'application

Bien agiter avant emploi. NÉBULOUS TURBO se dilue avec de l'eau et s'emploie en pulvérisation, nébulisation ou thermonebulisation.

Nébulisation (ULV) : 200ml de produit pour 1000m³
Pulvérisation : 50-100 ml dans 5 L d'eau pour 100 m².

Délai d'apparition de l'effet biocide : immédiat.

Précautions d'emploi

Laisser les lieux inoccupés jusqu'à ce que les surfaces traitées soient sèches (2H minimum), aérer largement avant de réoccuper les locaux. Ne pas pulvériser en présence d'aliments non protégés et exclure toute contamination de denrées stockées.

Dans le cadre du traitement des silos vides respecter un délai de rentrée des grains de 14 jours.

Classification : TP 18 - Soumis à la loi Egalim.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



COMPOSITION

60 g/kg Extrait de Chrysanthemum cinerariaefolium produit avec un solvant hydrocarboné à partir de fleurs de Tanacetum cinerariifolium ouvertes et matures. (CAS 89997-63-7.) + synergisant végétal

CIBLE

Insectes des denrées stockées, Insectes volants et rampants (e.g. mouches, blattes, fourmis noires, charançon des grains, capucin des grains, mite de la farine, punaises de lit)..

USAGES AUTORISÉS

Professionnel

LIEUX D'UTILISATION

Intérieures des locaux et abords immédiats, Industries agroalimentaires, entrepôts, produits d'origine végétale, produit d'origine animale, restaurants, cuisines, métiers de bouche, bâtiment d'élevage vide et stockage de grains vide.

RÉFÉRENCE(S)

IN-PYR-93005
Carton de 8 flacons 1L

ARMOSA SA
209-217 avenue de la République
Parc de la Croisée, B1/B2
93800 Épinay-Sur-Seine

T. 01.39.89.85.86
M. info-3d@armosa.eu W. www.armosa.eu



Utiliser les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.